

Conditions générales de vente – Camping les Tomasses

1. Réservation : La réservation deviendra définitive par : l'envoi de la demande de réservation dûment remplie et signée, accompagnée du chèque d'acompte de 25% du montant du séjour et après réception de l'accord émanant de la Direction du camping les Tomasses confirmant la réservation. Une fois la réservation acceptée, le client reconnaît avoir pris intégralement connaissance des conditions générales de réservation figurant sur le site internet, et/ou sur le bulletin de réservation, et en avoir accepté les termes. La réservation est nominative et non transmissible, sauf si accord expresse de la Direction du camping les Tomasses.

2. Modalité de paiement : Pour les réservations de mobil-homes et caravanes effectuées plus de trente jours avant le début du séjour : - un acompte correspondant à 25 % du prix TTC du séjour, est prélevé au moment de la réservation ; - le solde du prix du séjour est à réglé au plus tard 30 jours avant la date de début du séjour. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulations décrites ci-après s'appliquent. Pour les réservations effectuées moins de trente jours avant le début du séjour, la totalité du prix du séjour est prélevée au moment de la réservation. : Pour les réservations d'emplacements : - un acompte correspondant à 25 % du prix TTC du séjour, est prélevé au moment de la réservation ; - le solde du prix du séjour est à réglé le jour de votre arrivée au camping.

3. Modes de paiement acceptés : Le paiement peut s'effectuer : - par chèque bancaire en € libellé à l'ordre de « Camping les Tomasses », - par chèques vacances, par virement bancaire, par mandat postal à l'ordre du camping les Tomasses - par paiement sécurisé via notre site internet « www.camping-tomasses.fr ».

4. Annulation du séjour : Toute demande d'annulation d'une réservation par le client devra être faite par lettre recommandée AR adressée à l'adresse suivante : Camping les Tomasses - Chemin du Maoupas - 83210 Belgentier - France. L'annulation de la réservation entraînera la perception des frais suivants : • plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping • moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location est conservé. Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

5. Modification du séjour : Le contrat est nominatif, il ne peut être cédé. En aucun cas, le nombre de locataires ne doit dépasser les capacités d'habitation des locations mentionnées sur le contrat. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

6. Les séjours : Pour les locations de mobil-homes et de caravanes : - Les arrivées se font à partir de 15h et jusqu'à 19h. En cas de retard pour l'arrivée, le locataire est prié d'avertir la réception du camping au 04 94 48 92 70. - Les départs se font entre 7h30 et 10h sur rendez vous. Les draps, les taies d'oreiller et le linge de maison ne sont pas fournis. Toutes nos locations (mobil-home et caravane) sont non-fumeur. Une fiche inventaire vous sera remis à votre arrivée, signalez toutes anomalies le jour même. Aucune réclamation tardive ne pourra être prise en compte. Pour les emplacements : - Les arrivées se font à partir de 14h. - Les départs se font avant midi. Tous emplacements non libérés et /ou non propres après midi le jour prévu du départ entraînera la facturation d'un jour supplémentaire. Votre non-présence, après 48h de l'arrivée initiale prévue, la direction se réserve le droit de disposer librement de la location ou de l'emplacement. Nous retenons les frais en application de nos conditions d'annulation.

7. Dépôt de garantie : Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de 200 euros vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ. (150€ pour la garantie de l'hébergement et 50€ de caution ménage) Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping. Le camping se réserve aussi le droit de conserver la somme de 50 euros pour pallier les frais de ménage si celui-ci n'a pas été effectué lors du départ.

8. Animaux : Nos amis les animaux sont les bienvenus sur le camping et sont tolérés dans les locations, après accord de la direction, sous conditions impératives d'être tatoués et vaccinés contre la rage (le carnet de vaccination à jour vous sera demandé à votre arrivée) moyennant un supplément animal. Les chiens de plus de 20kg et les chiens de 1ère et de 2ème catégorie sont interdits dans l'enceinte de notre camping. Ils doivent être gardés en laisse et promenés hors du terrain. Ils ne doivent jamais être laissés seuls. L'accès à la piscine et aux sanitaires leur est strictement interdit. Les propriétaires doivent ramasser les salissures de leurs animaux et respecter la propreté. Tout manquement à ce règlement peut entraîner l'exclusion du camping sans pouvoir donner droit à remboursement du séjour restant.

9. Visiteurs : Les invités doivent être présentés à l'accueil dès leur arrivée et doivent s'acquitter de la redevance suivant le tarif en vigueur.

10. Barbecues : L'utilisation de friteuse électrique ou non ainsi que les barbecues sont interdits à l'intérieur des locations.

11. Piscine : La piscine est gratuite et exclusivement réservée aux personnes résidant sur le camping.

12. Activités annexes : Toute activité proposée sur le camping peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre, notre responsabilité ne saurait être engagée. Le contrat implique le respect du règlement intérieur du camping affiché à la réception et de se conformer aux dispositions et règlements en vigueur.

13. Responsabilité : Assurance responsabilité civile obligatoire. Il appartient au client de s'assurer, le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie ou autre incident relevant de la responsabilité civile du client.

14. Réclamation : Toute réclamation éventuelle à la suite à un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée AR adressée à l'adresse suivante : Camping les Tomasses - Chemin du Maoupas - 83210 Belgentier - France, dans les 20 jours suivant votre séjour. En cas de litige, seul le tribunal de Toulon sera compétent.